

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 31 (2005)

Heft: 1

Artikel: Travail à temps partiel masculin et engagement des hommes dans les
tâches domestiques et familiales en Suisse

Autor: Bonoli, Giuliano / Gay-des-Combes, Benoît

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Travail à temps partiel masculin et engagement des hommes dans les tâches domestiques et familiales en Suisse

Giuliano Bonoli et Benoît Gay-des-Combes*

1 Introduction¹

Au cours des dernières décennies, l'emploi à temps partiel s'est considérablement développé au sein de la plupart des pays européens. Dans la grande majorité des cas, cette forme de travail concerne surtout les femmes et notamment celles souhaitant combiner une activité professionnelle avec la prise en charge et l'éducation des enfants. Ce lien bien connu entre travail à temps partiel féminin et charges familiales a été démontré par plusieurs études menées au niveau international (Blossfeld, Hakim 1997 ; O'Reilly, Fagan 1998) ainsi que dans le cas helvétique qui ne fait pas exception sur ce point (Falter *et al.* 2001 ; Buchmann 2002 ; Baumgartner 2003a ; Baumgartner, Fux 2004 ; OFS 2003b ; Wanner *et al.* 2003 ; Widmer *et al.* 2004).

Le travail à temps partiel peut ainsi constituer, à certains moments du parcours de vie féminin, une stratégie d'adaptation aux obligations et besoins familiaux par une modulation du degré d'occupation de la femme (Baumgartner 2003b). Cette stratégie féminine dépend cependant du contexte institutionnel. Dans les pays nordiques, l'importante intervention étatique en matière de politique familiale et d'égalité de genre (système quasi gratuit de structures d'accueil gérées par les communes, systèmes d'assurance-maternité et de congé parental généreusement rémunérés) permet aux parents de poursuivre une activité professionnelle à plein temps, ce même avec des enfants en bas âge. Au sein de certains pays d'Europe continentale ou d'Europe du sud par contre (comme par exemple l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, l'Espagne et l'Italie), la division sexuelle du travail reste plus fortement ancrée et la conciliation entre vies familiale et professionnelle se réalise généralement davantage grâce à l'adaptabilité du taux d'activité de la femme au poids des contraintes familiales (Hantrais, Letablier 1995).

* Département Travail social et politiques sociales, Université de Fribourg, 11, rte des Bonnesfontaines, 1700 Fribourg-Suisse, <http://www.unifr.ch/travsoc>, giuliano.bonoli@unifr.ch, benoit.gay-des-combes@unifr.ch.

Cet article résulte d'un effort conjoint et l'ordre des auteurs est purement alphabétique.

1 Cet article se base sur une étude effectuée grâce au soutien du Fonds national de la recherche scientifique suisse dans le cadre du programme prioritaire «Demain la Suisse» (crédit No. 5004-69107). Nous remercions également Beat Fux ainsi que deux lecteurs anonymes de la Revue Suisse de Sociologie pour des commentaires sur une version antérieure du texte.

Les profils de carrière masculins semblent être également touchés, bien que de façon moins importante, par cette forme « atypique » d'emploi. En Suisse par exemple, la proportion d'hommes professionnellement actifs à temps partiel par rapport à l'entier de la force masculine de travail a quasiment doublé depuis 1990, atteignant pratiquement 10% en 2001 (OFS 2003a). Le travail à temps partiel masculin ne semble cependant pas répondre à une exigence de conciliation entre vies familiale et professionnelle, mais correspond plutôt à une phase professionnelle transitoire soit vers une activité à plein temps en début de carrière soit vers la retraite en fin de vie active (Hakim 1997 ; Delsen 1998 ; Falter et al. 2001). Ceci dit, une étude récente basée sur le cas helvétique met en évidence une tendance à la hausse du travail à temps partiel des hommes avec enfants (Strub 2003), ce qui pourrait suggérer l'existence d'un lien entre activité professionnelle réduite de l'homme et engagement croissant de ce dernier dans la vie familiale et domestique.

Du point de vue de l'égalité des genres, l'hypothèse d'un tel lien relève d'une grande importance. En effet, les avancées réalisées jusqu'à nos jours en matière d'égalité ont essentiellement consisté en une masculinisation des parcours de vie féminins (Esping-Andersen 2002). Graduellement, les femmes ont d'une part réduit le temps consacré aux tâches domestiques et familiales et d'autre part augmenté leur participation au monde de l'emploi. Comme les hommes n'ont modifié leur comportement que de façon marginale et, aujourd'hui encore, suivent en majorité un modèle unique de trajectoire professionnelle continue à plein temps (Widmer et al. 2003a), cette voie vers l'égalité semble avoir atteint ses limites. Tant que les femmes, par leur prise en charge majoritaire des tâches domestiques et familiales, éviteront aux hommes une relation de concurrence entre les tâches du foyer et leur activité professionnelle (Levy 2003), elles seront désavantagées sur le marché du travail et, par un phénomène de cercle vicieux, en situation ultérieure de faiblesse dans la négociation pour la répartition des tâches au sein du ménage. Vraisemblablement, les prochaines avancées en matière d'égalité des genres dépendront fortement de la féminisation des parcours de vie masculins (Esping-Andersen 2002), d'une déspecialisation des rôles sociaux de genre (Méda 2001) et d'un engagement masculin plus important dans la sphère domestique.

A cet égard, l'expansion du travail à temps partiel masculin suscite l'attention. En particulier, il serait intéressant de déterminer si les hommes professionnellement actifs à temps partiel se consacrent davantage aux tâches familiales et domestiques ou si, au contraire, ce temps libéré sert plutôt à parfaire sa formation, à poursuivre un hobby ou est involontaire faute de trouver un emploi à plein temps. Ce type de problématique a fait l'objet, à notre connaissance, de peu d'études. Strümpel et al. (1988) ont mis en évidence l'objectif partagé par une majorité de leur échantillon d'hommes à temps partiel en Allemagne d'avoir un rôle plus actif dans l'éducation des enfants. Bürgisser (1996 ; 1998), à partir de

couples dans lesquels la répartition des tâches domestiques et familiales est égalitaire et le taux d'activité de chacun des conjoints à temps partiel, constate que les principales raisons d'un tel choix, pour les hommes, regroupent le souhait de remplir pleinement leur rôle de père, l'acceptation du travail à temps partiel comme une activité riche de valeur et la reconnaissance du besoin de leur partenaire de poursuivre une activité professionnelle en dehors du foyer. Cela étant, ces différentes études qualitatives ne permettent pas véritablement de conclure à un lien significatif entre activité professionnelle réduite de l'homme et engagement domestique et familial supérieur de ce dernier, lien qui, s'il s'avérait vérifié, pourrait bien représenter les prémisses d'un processus de féminisation des parcours de vie masculins.

L'objectif de cet article s'inscrit ainsi dans la volonté de mieux comprendre l'engagement domestique et familial des hommes et ses déterminants ainsi que l'impact d'une activité professionnelle réduite en particulier. Il n'a cependant pas pour ambition et n'est d'ailleurs pas en mesure de démontrer une évolution des rôles sociaux, exercice qui aurait exigé l'emploi de données longitudinales sur une longue durée. Cet article commence par présenter les principaux résultats empiriques à disposition sur la division du travail domestique et familial entre les genres, puis expose les principales théories de la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein du ménage. Il propose ensuite, grâce aux données du Panel Suisse des Ménages (vague de l'année 2000), les résultats d'une analyse multivariée sur les déterminants de l'engagement domestique de l'homme et se penche notamment sur l'impact d'une activité professionnelle à temps partiel. Dans la discussion finale, les résultats sont évalués dans une perspective d'égalité des genres.

2 Les hommes et le travail domestique

Les études sur le travail domestique ont mis en évidence, depuis plusieurs décennies, une diminution du temps consacré aux tâches domestiques de manière générale, la persistance du déséquilibre entre l'engagement masculin et féminin, mais également une tendance claire mais très lente vers une certaine égalisation (Gershuny, Robinson 1998 ; Gershuny 2000 ; Bianchi et al. 2000). Aux Etats-Unis par exemple et même si les femmes restent toujours responsables des deux tiers environ du travail domestique effectué, elles ont, entre 1960 et 1990, réduit en moyenne de moitié le temps qu'elles y consacraient, alors que les hommes ont doublé leur contribution durant ce même laps de temps. En Suisse également, la répartition des tâches domestiques et familiales est aujourd'hui encore très inégale et l'organisation du quotidien repose toujours largement sur les femmes (Roux 1999). En effet, les hommes consacrent en moyenne environ la moitié moins de temps aux tâches domestiques et familiales que les femmes (Bühlmann, Schmid 1999 ; Strub, Bauer 2002 ; OFS 2003b ; Widmer et al. 2003a). La contribution féminine reste

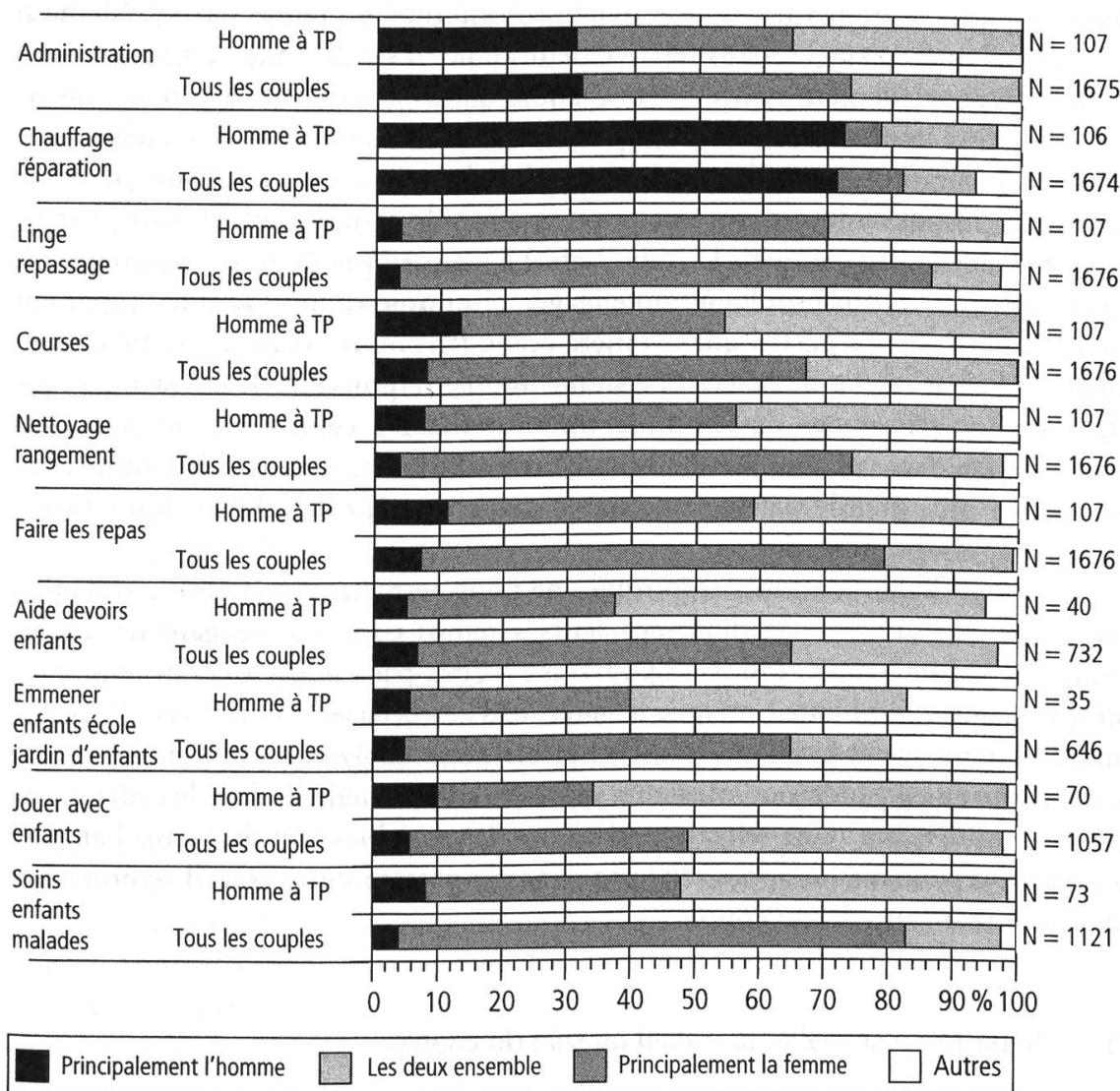
ainsi toujours supérieure à celle de l'homme qui, dans le meilleur des cas (couple non marié sans enfant), s'investit à raison de 76% du temps consacré par sa conjointe et, dans les situations les plus inégalitaires (couples mariés ayant deux enfants et plus), à raison de 40% environ (Strub, Bauer 2002).

Le statut conjugal semble également avoir un impact important, le mariage impliquant une plus grande participation des femmes aux tâches domestiques et familiales et diminuant ou étant sans influence sur celle des hommes (Bianchi et al. 2000 ; Souza-Poza, Widmer 1998). Statistiquement, la contribution masculine aux tâches domestiques et familiales passe par exemple de 76% (de celle de la femme) pour des couples non mariés sans enfant à 52% dans le cas de couples mariés sans enfant (Strub, Bauer 2002). L'institution du mariage semble ainsi légitimer, à l'heure actuelle encore, le différentiel de participation aux tâches ménagères et ce en défaveur de la femme qui se les voit, au nom du réalisme, prioritairement confiées lorsqu'elle se marie (Perrin, Roux 1996).

En dépit généralement d'un lent mouvement vers l'« égalité domestique », une forte spécialisation des tâches effectuées perdure. Ainsi, le « noyau dur » du travail domestique (cuisiner, nettoyer, faire la lessive) reste largement dominé par les femmes, alors que la participation masculine se concentre plutôt sur des tâches telles que l'administration ou les réparations (Bianchi et al. 2000 ; Gershuny, Robinson 1998 ; Méda 2001). Les hommes suisses ne se démarquent pas de cette règle et la lessive, le repassage, le nettoyage et le rangement, les courses ainsi que la préparation des repas restent des activités « réservées » presque uniquement aux femmes, alors que les tâches administratives ainsi que celles de bricolage relèvent davantage du ressort des hommes (Strub, Bauer 2002 ; Widmer et al. 2003b). Par contre, ces derniers consacrent plus de temps, en proportion du temps passé par leur conjointe dans la même activité, à leurs enfants qu'aux tâches ménagères.

Ces résultats statistiques ne nous renseignent cependant aucunement sur un éventuel impact du travail à temps partiel masculin sur l'engagement domestique et familial de l'homme. Par conséquent, il nous semble intéressant de présenter ci-dessous une classification de la répartition des tâches domestiques et familiales au sein du ménage selon l'attribution de leur responsabilité à l'un ou l'autre des conjoints d'une part et selon l'engagement professionnel de l'homme d'autre part (homme à temps partiel (TP) versus tous les couples). Nous n'avons retenu que les personnes ayant un conjoint et résidant avec lui, que le couple soit marié ou dans une situation de concubinage. Les familles monoparentales ont été volontairement écartées de l'analyse ainsi que les ménages regroupant plusieurs générations de couples afin de pouvoir véritablement examiner la répartition de genre des tâches domestiques (les six premières du tableau) et familiales (les quatre dernières). De plus, nous n'avons retenu que les personnes âgées de 20 à 50 ans, car les retraités, majoritairement exclus des tâches familiales, auraient été susceptibles de biaiser le résultat et la comparaison.

Tableau 1 : Répartition de la responsabilité des tâches domestiques et familiales selon le type de couple, hommes et femmes âgés de 20 à 50 ans



Source : Panel Suisse des Ménages, vague 2000

Ce graphique démontre premièrement une tendance générale à la primauté féminine dans la responsabilité des tâches domestiques et familiales à l'intérieur du couple (à l'exception du secteur « réparations et chauffage » clairement attribué à l'homme), même s'il semble que certaines tâches (jouer avec les enfants, courses) soient réparties de manière moins inégalitaires par le biais d'une plus grande fréquence de la responsabilité partagée. Par contre, le « noyau dur » (repas, repassage, nettoyage) reste encore très largement du ressort des femmes. Une seule

tâche (administration) n'est pas clairement attribuée à l'un des conjoints et se voit davantage divisée entre l'homme et la femme.

Cette image semble légèrement se modifier lorsque l'on envisage les couples dans lesquels l'homme mène une activité professionnelle à temps partiel. Même si ce cas de figure est quelquefois relativement faible, il semble que l'on peut quand même tendanciellement constater une faible augmentation de la proportion de couples dans lesquels l'homme est principalement responsable des tâches, une plus forte diminution de la part de couples dans lesquels la femme en est la principale responsable ainsi qu'une augmentation de même ampleur de la proportion de couples dans lesquels la responsabilité est partagée de façon égalitaire. Ce graphique semble ainsi souligner un engagement domestique et familial supérieur de l'homme à temps partiel qui se reflète cependant moins dans un désinvestissement de la femme – qui laisserait l'homme unique responsable de ces tâches – que dans un investissement de l'homme conjointement à celui de la femme. Cela étant, même dans ces couples où l'homme travaille à temps partiel, la femme reste encore en plus grande partie responsable du noyau dur des tâches domestiques (repas, repassage, nettoyage).

Ces premières données empiriques ne nous permettent toutefois pas d'affirmer avec certitude que les hommes actifs à temps partiel s'engagent davantage dans la vie domestique. Nous ne pouvons en effet pas exclure que les tendances décelées dans le graphique 1 masquent en réalité d'autres facteurs influençant l'engagement domestique et familial. Pour compléter notre analyse, il est donc nécessaire de prendre en considération plusieurs variables simultanément dans le cadre d'une analyse multivariée. Une sélection efficiente des variables à insérer dans l'analyse nécessite cependant un apport théorique sur le partage entre travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple.

3 Répartition sexuelle du travail au sein du couple

Dans la littérature internationale, quatre positions théoriques sur la répartition sexuelle du travail au sein du couple sont principalement avancées. La première est l'œuvre des économistes et de leur « théorie du capital humain » pour laquelle les arbitrages effectués à l'intérieur du couple entre travail domestique et travail rémunéré s'expliquent essentiellement par un calcul rationnel prenant en compte le revenu potentiel de chacun des conjoints. Le partenaire susceptible d'être le plus productif professionnellement se voit ainsi assigner un rôle majeur sur le marché du travail, alors que son conjoint va se consacrer principalement au travail domestique non rémunéré (Becker 1981). En considérant d'une part que les salaires féminins actuels restent en moyenne encore inférieurs aux rémunérations masculines et d'autre part que les femmes réalisent des investissements en capital

humain différents de ceux des hommes en raison d'une anticipation de leurs tâches familiales futures et des interruptions de carrière subséquentes, cette théorie tente de rendre compte du déséquilibre de genre dans l'exécution des tâches domestiques et familiales.

Cependant, même dans les pays où le niveau de qualification moyen des femmes – bon indicateur du capital humain – dépasse celui des hommes,² le travail domestique incombe encore de manière disproportionnée aux femmes, état de fait que l'approche économique ne parvient pas à expliquer. Si l'influence du niveau de formation de chaque conjoint sur son propre engagement domestique semble mise au jour – un niveau de formation élevé ayant un impact négatif sur l'engagement domestique des femmes et positif sur celui des hommes (Bianchi et al. 2000), il reste ainsi à explorer davantage l'impact éventuel d'un niveau de formation supérieur d'un conjoint sur l'engagement domestique et familial de l'autre. Ceci dit, certains auteurs estiment que le niveau d'éducation reflète plutôt une attitude libérale (au sens anglo-saxon du terme) et que ce qui est concrètement mesuré par ce dernier est moins une ressource de l'individu ou un niveau de productivité que des valeurs (Coltrane 1998 : 158). Il sera ainsi fort intéressant d'analyser ces différentes assertions à la lumière des données à disposition.

L'approche basée sur les ressources relatives des conjoints (« relative resources approach ») considère pour sa part que la personne disposant de plus de pouvoir au sein du couple effectue moins de tâches domestiques et familiales (Coltrane 1998 : 155–158). A cet égard, les différents facteurs déterminant les ressources de pouvoir au sein du couple se sont souvent trouvés être, outre le niveau de formation, la capacité de gains respective de chacun des conjoints. Ainsi, Bianchi et al. (2000) ont découvert que plus grande était la proportion du revenu du ménage gagné par la femme et plus son conjoint consacrait de temps aux tâches domestiques et familiales. Si la femme contribue au revenu du ménage de façon importante voire supérieure à son conjoint, elle devrait disposer d'un pouvoir de négociation accru au sein du couple et l'homme serait ainsi susceptible d'accomplir une part plus importante des tâches domestiques et familiales.

D'autres auteurs, et notamment certaines sociologues féministes, mettent plutôt l'accent sur les idéologies de genre (« gender ideology theories ») et donc sur des perceptions normatives fortes quant aux rôles appropriés de l'homme et de la femme tant dans la société qu'au sein du couple. Dès leur plus jeune âge, hommes et femmes sont socialisés à ces normes et valeurs qui sont de ce fait reproduites (Gerson 1993). Les arbitrages entre travail domestique et participation au marché du travail semblent de ce fait liés à l'internalisation de normes sociales. Cette

2 Il s'agit de la plupart des pays de l'OCDE à l'exception de la Suisse, de l'Autriche et du Japon. En Suisse, la proportion de femmes ayant suivi uniquement l'école obligatoire est en effet supérieure à celle des hommes, alors que ces derniers sont majoritaires dans les formations supérieures (OFS 2003b).

théorie pourrait ainsi expliquer, malgré un niveau de formation moyen des femmes supérieur à celui des hommes, la persistance de la prépondérance féminine dans la prise en charge des tâches domestiques et familiales. Ceci dit, prise dans son acception la plus stricte, cette théorie souffre d'un excès de déterminisme. Il lui est en effet difficile de rendre compte de la diversité des choix effectués par les femmes au sein d'une même société ou de la présence d'une idéologie égalitaire chez certains conjoints masculins, même si cette dernière ne conduit pas forcément à un engagement domestique et familial supérieur de l'homme (Bianchi et al. 2000).

Une voie médiane aux positions présentées ci-dessus a été suggérée par la sociologue britannique Catherine Hakim dans sa théorie des « préférences » (1997 ; 2000). Selon cette dernière, les perspectives présentées ci-dessus ne parviennent pas à expliquer l'existence, en Suède par exemple, de femmes avec enfants qui choisissent de ne pas être actives sur le marché du travail. Elle postule ainsi l'existence de trois types distincts de femmes selon leur attitude envers le travail rémunéré et la vie familiale, types confirmés par des analyses empiriques (Hakim 2002). Premièrement, une minorité de femmes (*home-centered*), devant le choix famille-travail, privilégient l'engagement dans la vie familiale et ont ainsi tendance à accepter du travail rémunéré uniquement si ce dernier est facilement compatible avec l'activité principale de femme au foyer. A l'autre extrême, un deuxième groupe de femmes, actives à plein temps et sans enfant dans la plupart des cas, met clairement en avant la vie professionnelle par rapport à la famille (*work centered*). Entre-deux, la majorité des femmes fait face à une situation d'indécision entre deux univers – familial et professionnel – qui comptent (*adaptive women*). Ces femmes, très sensibles aux incitations auxquelles elles sont exposées, effectuent des choix surtout en fonction des opportunités qui se présentent et des contraintes qu'elles subissent.

Hakim tente d'appliquer également son modèle aux hommes, mais elle trouve une faible variation au sein de la population masculine, cette dernière appartenant en grande majorité au groupe privilégiant la carrière à la vie familiale. Cela étant, comme les arbitrages entre travail domestique et travail rémunéré se font au niveau du couple, la thèse de Hakim peut nous permettre de développer une hypothèse affirmant que le niveau d'engagement domestique des hommes ne dépend pas des caractéristiques intrinsèques des individus concernés, mais plutôt de celles de leur partenaire. Ainsi, les hommes vivant avec des femmes « home centred » seraient les moins impliqués dans le ménage, suivis par les partenaires de femmes « adaptive » et « work centred ». Cette assertion pourrait trouver des confirmations ou infirmations partielles en prenant par exemple en compte la participation des femmes au marché du travail, le nombre d'heures travaillées ainsi que l'attitude de la femme face au travail et à l'éducation des enfants.

D'autres facteurs explicatifs de la répartition des tâches domestiques et familiales reflètent davantage les négociations et discussions à l'intérieur du couple lorsqu'il s'agit de répartir la division du travail et ce en fonction des contraintes existantes (« time availability »). Le travail ménager se voit ainsi attribué à la personne disposant de plus de temps libre au sein du couple, temps libre dépendant de facteurs tels que le statut professionnel, le nombre d'heures travaillées ainsi que d'autres contraintes davantage liées aux exigences d'un ménage (le nombre et l'âge des enfants par exemple). Par exemple, l'activité professionnelle est liée pour les femmes à un engagement ménager plus limité et le nombre d'heures hebdomadaires de travail rémunéré de l'homme est négativement associé au nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques et familiales (Bianchi et al. 2000).

La littérature à disposition est donc riche en hypothèses. Si la théorie des préférences de Hakim, tout en soulignant l'importance des contraintes externes, insiste sur des différences d'attitude des femmes et donc sur des possibilités concrètes de choix pour ces dernières, la théorie des genres met plutôt en avant un déterminisme normatif et l'absence de véritable choix pour des femmes destinées dès leur plus jeune âge à s'occuper prioritairement du foyer. D'autres théories insistent davantage sur le processus de négociation au sein du couple, négociation basée soit sur le capital humain soit sur les ressources relatives de pouvoir de chacun des conjoints. Enfin, la répartition sexuelle du travail au sein du couple est influencée par des facteurs externes liés au temps à disposition de chacun des conjoints et donc à l'existence de temps libre pour l'accomplissement des tâches ménagères.

Si les théories du capital humain, des idéologies de genre et des préférences ne semblent pas être véritablement en mesure de rendre compte d'une éventuelle influence du travail à temps partiel masculin sur l'engagement domestique de l'homme, les approches basées sur les ressources relatives de pouvoir ou sur le temps à disposition semblent mieux à même de le faire. En effet, une diminution de l'activité professionnelle de l'homme, toutes choses étant égales par ailleurs, lui permettrait de disposer de plus de temps libre pour accomplir les tâches domestiques et familiales. En outre, une telle diminution restreindrait également ses ressources relatives de pouvoir au sein du couple en raison d'une modification du ratio de salaire entre conjoint. Par conséquent, l'homme à temps partiel se retrouverait dans une position moins confortable que celui à plein temps pour négocier la répartition des tâches domestiques et familiales en sa faveur.

Dans une étude sur le cas helvétique, Sousa-Poza et Widmer (1998) concluent que le fait d'être à temps partiel (versus à plein temps) pour l'homme n'affecte pas, de manière statistiquement significative, l'ampleur des tâches domestiques et familiales qu'il assure. Cependant, une étude plus récente met en avant un écart important, en termes d'engagement domestique, entre les hommes avec une activité professionnelle relativement réduite et ceux qui travaillent qua-

rante heures par semaine ou plus (OFS 2003b). Ces résultats contradictoires pourraient être expliqués par le décalage temporel entre les deux études ou alors par l'utilisation de variables différentes. En regard de la question de recherche à la base de notre article, ces deux études ne nous permettent cependant pas de trancher. En effet, nous ne savons toujours pas si une réduction du taux d'activité de 100% à 80% ou à 50 % par exemple donne lieu à un engagement domestique plus important de l'homme. Cet article vise entre autres à amener des éléments de réponse à cette interrogation.

4 Déterminants de l'engagement domestique des hommes

Cette partie a pour ambition de présenter, toujours à partir de la vague 2000 du Panel Suisse des ménages, les principaux déterminants de l'engagement domestique de l'homme. Nous parlons ici de tâches domestiques, car l'énoncé de la variable dépendante retenue exclut la composante familiale des tâches ménagères qui se rapproche plus pour sa part de ce que l'on nomme « child care » dans la littérature anglophone. Pour ce faire, nous avons conservé uniquement les personnes vivant en couple et ce quel que soit leur état civil (marié ou concubin). Concrètement, cela veut dire que nous avons mis côte à côte les observations correspondant à chacun des partenaires d'un couple. Il nous est ainsi possible d'estimer l'éventuel impact, sur l'engagement domestique de l'homme, de variables liées aux caractéristiques socioprofessionnelles de sa conjointe.

L'échantillon à disposition (2968 couples) est cependant réduit en raison d'une part des conjoints qui n'ont pas répondu au questionnaire individuel et d'autre part de notre volonté de ne pas conserver les personnes retraitées dans l'analyse au vu de leur comportement différent en termes d'engagement domestique (Widmer et al. 2004). Nous opérons avec des données non pondérées et la variable dépendante (nombre d'heures de travaux domestiques par semaine pour les hommes) a les caractéristiques suivantes. Pour les 907 couples retenus dans l'analyse multivariée, l'engagement domestique de l'homme passe d'un minimum de 0h/semaine à un maximum de 30h/semaine, la moyenne étant de 5.1h/semaine, l'écart-type de 4.608 et la distribution s'étalant fortement à droite (coefficient de skewness = 1.763).

Les variables explicatives retenues découlent des théories discutées ci-dessus de la répartition entre travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple. Par exemple, le statut professionnel de l'homme a été divisé en plusieurs catégories regroupant pour certaines d'entre elles un faible nombre d'observations, notamment pour les hommes au chômage et ceux actifs à un taux d'occupation inférieur à 30%. En ce qui concerne l'impact des valeurs véhiculées par les répondants et l'éventualité de rôles sociaux (pré)définis, il nous a été quelquefois plus difficile de

dénicher des variables efficaces (comme par exemple des affirmations du type « il est meilleur pour tout le monde si l'homme est le principal pourvoyeur de revenus et la femme s'occupe des enfants et du foyer » ou « les enfants en bas âge vont probablement souffrir si leur mère est active professionnellement »). Des variables plus indirectes (affinité politique, degré d'accord avec l'instauration de mesures d'égalité envers les femmes) ont été ainsi retenues. Nous avons en plus intégré, sur la base d'analyses déjà existantes (OFS 2003b), une variable répertoriant les participations actives de l'homme dans des sociétés ou associations (à l'instar d'associations sportives, culturelles, syndicales ou de protection de l'environnement par exemple), avec l'idée que de tels investissements lui laisseraient moins de temps à disposition pour les tâches domestiques.

Le tableau numéro 2 présente premièrement une analyse de régression multiple conservant une bonne partie des variables explicatives potentielles dérivées de la littérature suisse et internationale. D'autre part, en partant de l'ensemble des variables introduites précédemment, il propose également une autre analyse calculant le modèle le plus explicatif avec le moins de variables possibles (méthode « stepwise »). Il nous est ainsi possible d'identifier les variables explicatives ayant le plus d'influence sur l'engagement domestique des hommes. En tenant compte de la corrélation existant entre certaines variables indépendantes – à l'image de l'âge par exemple qui est corrélé positivement avec l'état civil (.438), avec le nombre d'enfants dans le ménage (.334) et avec la présence d'enfants de moins de 4 ans dans le ménage (.426), nous nous sommes également inquiétés des problèmes de multicollinéarité. Notre analyse ne dévoile cependant pas de tels problèmes (aucun des calculs de marge de tolérance n'est inférieur à 0.2). Nous avons aussi constaté la présence d'un certain nombre d'« outliers » dans l'échantillon retenu, mais aucun ne biaisait véritablement le résultat de l'analyse de régression (grâce à l'analyse de la distance de Cook).

De manière générale, les différentes variables introduites dans le modèle n'expliquent qu'une part relativement faible de l'engagement domestique des hommes, puisque le R^2 ajusté, malgré une valeur acceptable en regard de ce type d'analyse, se monte à 0,165. Ainsi, seul les 16.5% de la variance de l'engagement domestique masculin peuvent être expliqués par les variables retenues. Ceci dit, certains résultats sont intéressants. Tout d'abord, notre analyse confirme l'absence d'impact significatif du statut conjugal sur l'engagement domestique de l'homme (Souza Posa, Widmer 1998) qui, dans les couples concubins, ne diffère pas significativement de celui de l'homme marié. Par conséquent, l'on peut imaginer que la différence statistique de genre constatée ci-dessus, entre les couples mariés et non mariés, dans l'indice de répartition des tâches domestiques et familiales (Strub, Bauer 2002) se réalise principalement grâce à une augmentation de l'engagement domestique de la femme mariée et non par un plus grand investissement de l'homme pour lequel le fait d'être marié ne semble pas signifier un plus grand engagement

Tableau 2 : Analyse de régression linéaire multiple sur l'engagement domestique de l'homme (heures/semaine), en 2000, coefficients standardisés, hommes non retraités vivant en couple

	Modèle avec toutes les variables	Best fit model « Stepwise »
Variabiles liées à la présence d'enfants		
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans dans le ménage	.147***	.149***
Présence d'au moins un enfant de 4 ans ou moins dans le ménage	.109**	.102**
Variabiles relatives à l'homme		
Activité professionnelle (catégorie de référence : activité à plein temps)		
Temps partiel de 80% et plus	.067*	.075*
Temps partiel 40–79%	.101***	.100***
Temps partiel 0–39%	.093**	.103***
Chômage	.033	–
En dehors du marché du travail	.118***	.117***
Autres		
Age de l'homme	.011	–
Activités externes liées à l'appartenance à des sociétés ou associations	.009	–
Variabiles liées au couple		
Différence dans le niveau de formation des conjoints (catégorie de référence : même niveau de formation)		
Niveau de formation supérieur de la femme	.049	–
Niveau de formation supérieur de l'homme	–.027	–
Autres		
Proportion du revenu du ménage gagné par la femme	.230***	.227***
Couples concubins (catégorie de référence : couples mariés)	–.024	–
Variabiles liées aux valeurs de genre et d'égalité et aux préférences politiques		
Favorable à des mesures en faveur des femmes en général	.121***	.120***
Position politique de l'homme (0= gauche ; 10 = droite)	–.118***	–.124***
Position politique de la femme (0= gauche ; 10 = droite)	–.006	–
Variabiles liées aux « différences culturelles »		
Appartenance linguistique du canton de résidence (catégorie de référence : cantons germanophones)		
Cantons francophones	–.064*	–
Canton italophone	–.010	–
Homme de nationalité étrangère (catégorie de référence : hommes suisses)	.062*	–
Adjusted R ²	.165	.162
Nombre d'observations	906	1089

+ p ≤ .10 *p ≤ .05 **p ≤ .01 ***p ≤ .001

au foyer. Ceci dit, l'absence d'une perspective longitudinale ne nous permet pas de véritablement conclure à un éventuel impact du mariage sur la répartition des tâches domestiques et familiales au sein du couple.

Les valeurs sur l'égalité véhiculées par les répondants ont été également analysées à travers leurs réponses à une question sur le degré de pénalisation des femmes en Suisse (par rapport aux hommes) ainsi qu'à une autre leur demandant leur opinion à l'égard de mesures visant la promotion des femmes. En ce qui concerne ces dernières, leurs opinions n'ont pas d'influence significative sur l'engagement domestique de leur conjoint (non reproduit dans le tableau). Par contre, une opinion masculine favorable aux mesures de promotion de la femme a un impact très significatif sur l'engagement domestique de l'homme, alors que le simple constat, par ce dernier, d'une pénalisation de la femme en général n'en a par contre pas (non reproduit dans le tableau). Il semble donc que le simple fait de reconnaître que les femmes sont pénalisées en Suisse ne provoque pas une plus grande implication domestique de l'homme, ce qui tend à rejoindre d'autres analyses (Bianchi et al. 2000), alors que les hommes affichant leur accord à la mise sur pied de mesures de promotion de la femme semblent s'engager par contre davantage au niveau des tâches domestiques. Ceci dit, l'absence d'items plus explicites sur ce thème des valeurs et normes sociales (voir ci-dessus) pose problème ici.

Les variables concernant l'affinité politique de chacun des conjoints peuvent être utilisées comme un autre indicateur indirect des valeurs véhiculées par les répondants, l'égalité entre les sexes étant un thème mis en avant surtout par la gauche. La préférence politique de la femme n'a cependant pas d'impact significatif sur l'engagement domestique de l'homme, a contrario des préférences politiques de ce dernier. En effet, plus les hommes se positionnent à droite de l'échiquier politique et moins ils semblent s'investir dans le travail domestique. Nous avons tenté également de préciser l'analyse en distinguant, par le biais d'une variable demandant aux répondants leur choix d'un parti politique suisse dans le cas fictif d'une votation prochaine, les partis de gauche de ceux ayant une position plus conservatrice sur la question de la famille. Les analyses effectuées, bien que présentant des relations attendues entre le choix d'un groupe de partis (à gauche versus conservateur) et l'engagement domestique dans le couple, ne sont cependant pas significatives (non reproduit dans le tableau).

Il nous a également paru intéressant d'analyser d'éventuelles différences dans l'engagement domestique masculin selon l'appartenance linguistique du canton du répondant, facteur pouvant être considéré indirectement, et de manière réductrice, comme un indicateur de valeurs culturelles. De plus, Souza Posa et Widmer (1998) avaient déjà identifié de telles différences. Notre analyse conclut à un impact significatif de la région d'appartenance linguistique sur l'engagement domestique de l'homme entre les régions francophones et germanophones (alors que l'impact n'est pas significatif dans le cas italophone et pourrait être dû en partie au faible

nombre de cas (30 individus)). Les hommes résidant dans des cantons francophones s'impliquent ainsi moins dans les tâches domestiques que leurs homologues germanophones. En outre, il est également intéressant de constater, même s'il est difficile de l'expliquer, que la nationalité de l'homme a un impact significatif sur son engagement domestique, les hommes de nationalité étrangère s'impliquant davantage au foyer que les hommes suisses. Ce résultat pourrait par exemple découler d'une influence culturelle ou alors d'une importante similarité de position des étrangers sur le marché du travail. En raison du faible nombre de répondants de nationalité étrangère,³ il ne nous est cependant pas possible d'affiner l'analyse et de trancher.

En ce qui concerne le niveau de formation, il a été séparé en 4 catégories : école obligatoire (achevée ou non), apprentissage, formation de niveau intermédiaire (maturité, école professionnelle et technique, haute école professionnelle) et formation supérieure universitaire (uniquement les diplômés universitaire ou ceux d'une haute école spécialisée). L'on a ainsi constaté que, comme attendu, les hommes de formation supérieure semblent se consacrer davantage aux tâches domestiques, même si la significativité n'est pas très importante (non reproduit dans le tableau). En nous basant sur la théorie économique du capital humain, nous avons introduit dans l'analyse des variables comparant le niveau de formation de chacun des conjoints. Les résultats ne nous permettent cependant pas d'abonder dans le sens de cette théorie, car même si les signes obtenus correspondent aux résultats escomptés (les hommes vivant avec une femme d'un niveau de formation supérieur au leur s'investissent davantage au niveau domestique), l'impact n'est pas du tout significatif.

La participation des femmes au marché du travail a également un impact substantiel sur l'engagement domestique de l'homme, qui augmente de manière significative lorsque le nombre d'heures de travail hebdomadaires de la femme ou son taux d'occupation s'accroît (non reproduit dans l'analyse). Cependant, nous avons préféré conserver dans l'analyse une autre variable – relative à l'activité professionnelle de la femme – encore plus explicative de l'investissement masculin au foyer. Ainsi, plus la proportion du revenu du ménage gagnée par la femme est substantielle et plus l'engagement domestique de l'homme est important. Cette conclusion rejoint les résultats précédemment évoqués (Bianchi et al. 2000) d'un impact significatif de la part de la femme au revenu du ménage sur l'engagement domestique masculin, ce qui tend à rejoindre la théorie des ressources relatives de pouvoir et à souligner l'importance du revenu féminin comme instrument de

3 Il aurait été intéressant de voir quelles sont les régions du monde qui provoquent cette différence entre les hommes de nationalité étrangère et les hommes suisses. Cependant, les observations font ici défaut et ne permettent pas une subdivision plus fine de la catégorie des hommes étrangers.

négoce au sein du couple dans l'arbitrage entre travail rémunéré et non rémunéré.

Conformément aux conclusions d'autres études de ce type, la présence d'enfants en bas âge (en âge préscolaire) au sein du ménage augmente de manière significative l'engagement domestique de l'homme. Cependant, le nombre d'enfants a encore un impact plus considérable et plus significatif, les hommes participant davantage aux tâches domestiques lorsque le nombre d'enfants présents dans le ménage s'accroît. Ces deux résultats tendent ainsi à confirmer l'influence des contraintes de temps auxquelles doivent faire face les conjoints dans leur couple. L'arrivée d'enfants dans le ménage semble donc impliquer, par la demande supplémentaire de temps qu'elle entraîne, un engagement supérieur de l'homme dans les tâches domestiques. Il faut cependant relativiser cet accroissement en le comparant à la charge domestique supplémentaire qui incombe aux femmes dans ce cas de figure. Nous ne nous sommes pas intéressés à cette question, mais de nombreuses études soulignent d'une part le lien entre l'arrivée des enfants et la diminution de l'engagement professionnel des femmes (Blossfeld, Hakim 1997 ; Wanner et al. 2003 ; Baumgartner 2003a) et d'autre part insistent sur l'importante augmentation des tâches domestiques pour les mères de famille (Strub, Bauer 2002). En outre, d'aucuns affirment également que l'arrivée d'enfants accroît non seulement le temps consacré aux tâches domestiques et familiales en général, mais influence également la différence de répartition des tâches entre les conjoints et ce en défaveur de la femme (Méda 2001), hypothèse que nous n'avons pas non plus vérifiée.

En ce qui concerne l'activité professionnelle des hommes, elle a un impact certain sur leur engagement domestique. Formulée en termes d'heures hebdomadaires de travail (non reproduit dans l'analyse), plus l'homme travaille et moins il s'implique dans les tâches ménagères. Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons cependant subdivisé le taux d'occupation de l'homme et analysé plus spécifiquement l'impact du travail à temps partiel sur son engagement domestique. Le résultat infirme en partie les résultats de Souza Posa et Widmer (1998) qui ne distinguaient pas d'influence du temps partiel par rapport au temps plein. Or, l'analyse démontre assez clairement – malgré la non significativité de la catégorie « chômage » – que plus le taux d'occupation de l'homme diminue et plus son engagement dans les travaux domestiques augmente. L'impact tend à être de plus en plus fort et de plus en plus significatif au fur et à mesure que l'investissement dans l'activité professionnelle diminue. Il faut cependant relativiser cet accroissement de l'engagement domestique de l'homme à temps partiel qui, en termes d'heures hebdomadaires de travaux domestiques, reste très en deçà de l'engagement féminin.

Ceci dit, le temps libéré par une activité professionnelle à temps partiel (versus à plein temps) semble mener l'homme à s'engager plus activement dans les

tâches domestiques du ménage. Pour pouvoir conclure de manière plus certaine sur ce résultat, il faudrait cependant disposer d'une perspective longitudinale sur plusieurs années permettant de réellement vérifier si la diminution de l'engagement professionnel de l'homme le conduit à s'investir plus activement dans les tâches domestiques et familiales. A partir des résultats à disposition, nous ne pouvons en effet que constater une simple tendance des hommes à temps partiel à s'engager davantage dans les tâches domestiques du foyer.

5 Conclusion

Le principal objectif de cet article était de déterminer dans quelle mesure l'augmentation récente du travail à temps partiel masculin pouvait être associée à une plus grande participation aux tâches domestiques des hommes. En d'autres termes, on s'intéressait à savoir si ce développement du temps partiel masculin témoignait de l'émergence de nouvelles attitudes des hommes concernés envers la répartition du travail rémunéré et non rémunéré. Comme nous l'avons déjà vu dans la première partie, tant la littérature internationale que suisse ne fournit pas une réponse univoque à cette question.

Les différentes analyses proposées dans cet article montrent qu'en ce qui concerne la Suisse, le travail à temps partiel masculin semble être associé avec un plus grand investissement au foyer. Ce résultat ressort tout d'abord de l'analyse descriptive confrontant le degré d'engagement, dans différents domaines de la sphère familiale et domestique, des hommes actifs à plein temps avec celui de ceux à temps partiel. Ces analyses montrent que les hommes actifs à temps partiel sont plus fortement engagés dans des tâches traditionnellement effectuées par les femmes que ceux qui ont choisi une activité à plein temps et ce même si cela se réalise à travers une plus grande fréquence de tâches attribuées paritairement aux deux conjoints (graphique 1). Ce résultat semble ainsi suggérer une première tendance vers un engagement domestique et familial supérieur de l'homme lorsqu'il diminue son activité professionnelle.

Cette thèse est ultérieurement renforcée par l'analyse multivariée qui confirme l'existence du lien entre temps partiel masculin et engagement dans la sphère domestique. Le travail à temps partiel est clairement associé, pour les hommes, à un plus grand nombre d'heures passées à effectuer des tâches domestiques. La relation entre ces deux variables semble être linéaire. Les coefficients de la droite de régression ainsi que la significativité statistique tendent à augmenter au fur et à mesure que le taux d'activité diminue. Si la relation entre travail à temps partiel et participation aux tâches domestiques semble être linéaire, elle n'est cependant pas très importante pour les hommes à 80% et plus qui ne modifient pas de manière substantielle leur comportement. Par contre, dès un engagement professionnel

inférieur à 80%, l'homme semble s'investir davantage dans les tâches domestiques au sein de son foyer.

Si les résultats présentés confirment ainsi l'existence d'une relation entre travail à temps partiel et engagement domestique des hommes, il faut cependant relativiser cette conclusion du fait de la faible proportion de la variance totale expliquée par le modèle et, à fortiori, par la variable « temps partiel » elle-même. En effet, le modèle n'explique que les 16.5% de la variance du nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux tâches domestiques par l'homme. De plus, la variable « temps partiel » n'est pas celle qui est la plus fortement associée avec l'engagement domestique. La proportion du revenu du couple obtenue par la femme ainsi que le nombre d'enfants au sein du ménage sont notamment des facteurs explicatifs plus robustes et ce même en contrôlant le taux d'activité de l'homme.

A cet égard, ces résultats soulignent l'influence d'un nombre important de facteurs dans la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple. La variable la plus explicative de l'engagement domestique masculin – la proportion du revenu du ménage gagné par la femme – insiste fortement sur la composante de négociation au sein du couple et sur les ressources relatives de chacun des conjoints. En plus de facteurs liés au temps à disposition (au travers notamment du nombre et de l'âge des enfants) ou à des valeurs personnelles (par le biais par exemple des affinités politiques de l'homme ou de son degré d'accord avec l'instauration de mesures en faveur des femmes), l'engagement domestique de l'homme semble en effet être également – et surtout – conditionné par le ratio de salaire au sein du couple et subséquemment par les atouts féminins qui peuvent être mis en avant dans la négociation sur la répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre conjoints.

Cette dernière remarque suggère que les facteurs liés à l'activité professionnelle de chacun des deux membres d'un couple et leur choix en matière de partage des tâches domestiques sont strictement liés. Au début de cet article, nous avons repris la thèse avancée par Gosta Esping-Andersen estimant que de nouvelles avancées en matière d'égalité entre hommes et femmes devront passer par une féminisation des parcours de vie masculins, le processus de masculinisation des parcours de vie féminins ayant atteint ses limites. Notre analyse suggère que ces deux processus sont en réalité indissociables. La tendance des hommes à s'engager dans la sphère domestique dépend en effet davantage du succès professionnel de leur partenaire que de leur propre choix en matière de temps de travail. Cela étant, le développement du travail à temps partiel masculin semble être associé avec une attitude différente vis-à-vis des tâches domestiques et familiales. Il peut donc quand même être considéré comme un petit pas vers une plus grande égalité de genre.

6 Références bibliographiques

- Baumgartner, A. Doris (2003a), *Erwerbsverläufe von Frauen mit Kindern*, Programme national de recherche 43 Education et emploi, Berne.
- Baumgartner, A. Doris (2003b), Teilzeitarbeit – Auf dem Weg zu einem neuen Normalarbeitsverhältnis? Unterschiedliche Teilzeiterwerbstypen am Beispiel der Schweiz, *Swiss Journal of Sociology*, 29 (1), 7–34.
- Baumgartner, A. Doris et Beat Fux (2004), Und sie bewegen sich doch nicht: die Männer. Zur geschlechtsspezifischen Verteilung der Erwerbsarbeit in Familien, in Erwin Zimmermann et Robin Tillmann (eds.), *Vivre en Suisse 1999–2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse*, Berne, Peter Lang, 109–130.
- Becker, Garry (1981), *A Treatise on the Family*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- Bianchi, Suzanne M. ; Melissa A. Milkie, Liana C. Sayer et John P. Robinson (2000), Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labour, *Social Forces*, 79 (1), 191–228.
- Blossfeld, Hans-Peter et Catherine Hakim (eds.) (1997), *Between Equalization and Marginalization. Women Working Part-Time in Europe and the United States of America*, Oxford University Press.
- Buchmann, Marlis (2002), *Halb drinnen – halb draußen : Analysen zur Arbeitsmarktintegration von Frauen in der Schweiz*, Verlag Rüegger, Zürich.
- Buhlmann, Jacqueline et Beat Schmid (1999), *Du travail, mais pas de salaire. Le temps consacré aux tâches domestiques et familiales, aux activités honorifiques et bénévoles et aux activités d'entraide*, OFS, Neuchâtel.
- Burgisser, Margret (1996), *Modell Halbe-Halbe. Partnerschaftliche Arbeitsteilung in Familie und Beruf*, Wird Verlag, Zürich.
- Burgisser, Margret (1998), *Wie Du mir, so ich Dir... Bedingungen und Grenzen egalitärer Rollenteilung in der Familie*, Verlag Rüegger, Zürich.
- Coltrane, Scott (1998), *Family Man. Fatherhood, Housework and Gender Equity*, Oxford University Press.
- Delsen, Lei (1998), When do men work part-time?, in: O'Reilly, Jacqueline and Colette Fagan (eds.) *Part-Time Prospects. An International Comparison of Part-time Work in Europe, North America and the Pacific Rim*, Routledge, London.
- Esping Andersen, Gosta (2002), *Why we Need a New Welfare State*, Oxford University Press.
- Falter, Jean-Marc ; Giovanni Ferro Luzzi et Yves Flückiger (2001), *Le travail à temps partiel : Caractéristiques et développement prévisible*, Rapport de recherche, Programme prioritaire du Fonds National « Demain la Suisse ».
- Gershuny, Jonathan et John P. Robinson (1998), Historical Changes in the Household Division of Labor, *Demography*, Volume 25 (4), 537–552.
- Gershuny, Jonathan (2000), *Changing Times: Work and Leisure in Postindustrial Society*, Oxford University Press.
- Gerson, Kathleen (1993), *No Man's Land. Men's Changing Commitments to Family and Work*, basicBooks, New York.
- Hakim, Catherine (1997), A sociological perspective on part-time work, in : Hans-Peter Blossfeld et Catherine Hakim (eds.), *Between Equalization and Marginalization. Women Working Part-Time in Europe and the United States of America*, Oxford University Press.
- Hakim, Catherine (2000), *Work-lifestyle Choices in the 21st Century. Preference Theory*, Oxford University Press.

- Hakim, Catherine (2002), Lifestyle preferences as determinants of women's differentiated labor market careers, in : *Work and Occupations*, 29, 4, 428–459.
- Hantrais, Linda et Marie-Thérèse Letablier (1995), *La relation famille-emploi. Une comparaison des modes d'ajustement en Europe*, Centre d'Études de l'Emploi, Dossier 6.
- Lévy, René (2003), L'inégalité dans les familles : ça existe encore ?, *Questions Familiales*, 1, 62–65.
- Meda, Dominique (2001), *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, Paris.
- Office Fédéral de la Statistique (OFS) (2003a), *Annuaire statistique de la Suisse 2003*, Editions Neue Zürcher Zeitung, Zürich.
- Office Fédéral de la Statistique (OFS) (OFS) (2003b), *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Troisième rapport statistique*, Neuchâtel.
- O'Reilly, Jacqueline et Colette Fagan (eds.) (1998), *Part-Time Prospects. An International Comparison of Part-time Work in Europe, North America and the Pacific Rim*, Routledge, London.
- Perrin, Valérie et Patricia Roux (1996), Egalité et justice entre femmes et hommes : résultats empiriques sur les raisonnements de justice sous-jacents aux conceptions de la division sexuelle du travail, *Revue Suisse de sociologie*, 22(2), 433–460.
- Roux, Patricia (1999), *Couple et égalité : un ménage impossible*, Réalités Sociales, Lausanne.
- Sousa-Poza, Alfonso et Rolf Widmer (1998), The determinants of the allocation of time to paid and unpaid labour in Switzerland: a preliminary empirical analysis, *Revue Suisse de sociologie*, 24(2), 269–289.
- Strub, Silvia et Tobias Bauer (2002), *Répartition du travail entre les sexes. Etat des lieux. Etude comparative de la répartition du travail non rémunéré et rémunéré dans les familles en Suisse et au niveau international*, Rapport de recherche pour le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne.
- Strub, Silvia (2003), *Le travail à temps partiel en Suisse. Etude axée sur la répartition du travail à temps partiel entre femmes et hommes et sur la situation familiale des personnes actives occupées*, Rapport de recherche pour le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne.
- Strumpel, Burkhard et Holger Boeven (1988), *Teilzeitarbeitende Männer und Hausmänner: Motive und Konsequenzen einer eingeschränkten Erwerbstätigkeit von Männern*, Ed. Sigma, Berlin.
- Wanner, Philippe ; Alexis Gabadinho et Antonella Ferrari (2003), *La participation des femmes au marché du travail*, Rapport de recherche IDA ForALT, Berne.
- Widmer, Eric ; René Lévy, Alexandre Pollien, Raphaël Hammer et Jacques-Antoine Gauthier (2003a), Entre standardisation, individualisation et sexuation : une analyse des trajectoires personnelles en Suisse, *Revue Suisse de sociologie*, 29 (1), 35–67.
- Widmer, Eric ; Jean Kellerhans et René Lévy (2003b), *Couples contemporains. Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*, Seismo, Zürich.
- Widmer, Eric ; René Lévy et Jacques-Antoine Gauthier (2004), L'implication dans les champs domestiques et professionnels selon les phases de la vie familiale, in : Erwin Zimmermann et Robin Tillmann (eds.), *Vivre en Suisse 1999–2000*, Peter Lang AG, Berne.

7 Annexe : Tableaux descriptifs des variables utilisées

Tableau 1 : Variables mesurables

Nom	Moyenne	Ecart-type	Min.	Max.
Variable dépendante				
Nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux tâches domestiques par l'homme	5.1	4.61	0	30
Variables indépendantes				
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans dans le ménage	1.17	1.21	0	6
Age de l'homme	43.9	9.83	22	77
Charge due à des activités externes ⁴	1.11	1.08	0	6
Proportion du revenu du ménage gagné par la femme	18.96	20.48	0	100
Position politique de l'homme ⁵	4.87	2.17	0	10
Position politique de la femme	4.45	1.92	0	10
Pénalisation des femmes en général (position des femmes) ⁶	5.93	2.35	0	10
En faveur de mesures pour les femmes (position des femmes)	6.11	3.15	0	10
Pénalisation des femmes en général (position des hommes)	5.69	2.53	0	10
En faveur de mesures pour les femmes (position des hommes)	5.71	3.19	0	10
Nombre d'heures hebdomadaires travaillées de l'homme	44.31	11.74	0	84
Nombre d'heures hebdomadaires travaillées de la femme	16.33	16.77	0	80

4 Cette variable attribue un point à chaque fois que l'homme dit être membre d'une association locale, sportive, culturelle, syndicale, politique, ...

5 La valeur 0 correspond à une position politique de gauche, celle de 10 à une position politique de droite.

6 La valeur 0 correspond à l'assertion « pas du tout pénalisées », alors que ceux qui répondent 10 estiment qu'en Suisse les femmes sont « fortement pénalisées » par rapport aux hommes dans certains domaines.

Tableau 2 : Variables catégorielles

Nom						
Présence d'au moins un enfant de 4 ans ou moins dans le ménage	Oui 202 ménages (22.3%)		Non 705 ménages (77.7%)			
Etat civil	Marié 794 ménages (87.5%)		Pas marié 113 ménages (12.5%)			
Nationalité de l'homme	Suisse 828 ménages (91.3%)		Etranger 79 ménages (8.7%)			
Nom						
Taux d'activité professionnelle de l'homme	Plein temps 785 (86.5%)	80% et + 51 (5.6%)	40–79% 39 (4.3%)	0–39% 9 (1%)	Chômage 7 (0.8%)	En dehors du marché du travail 16 (1.8%)
Différence entre les niveaux de formation des partenaires	Même niveau de formation 406 ménages (44.8%)		Niveau de formation supérieur de l'homme 364 ménages (40.1%)		Niveau de formation supérieur de la femme 137 ménages (15.1%)	
Appartenance linguistique du canton de résidence	Cantons germanophones 648 ménages (71.4%)		Cantons francophones 229 ménages (25.2%)		Canton italoophone 30 ménages (3.3%)	
Préférence politique de la femme en cas de votation prochaine	Partis plus conservateurs sur le thème de la famille 112 ménage (13.9%)			Partis de gauches 279 ménages (34.7%)		Autres 413 ménages (51.4%)
Préférence politique de la femme en cas de votation prochaine	180 ménages (20.6%)			267 ménages (30.6%)		425 ménages (48.7%)
Niveau de formation de la femme	Ecole obligatoire et formation élémentaire 57 ménages (6.3%)	Apprentissage et école de formation générale 454 ménages (50.1%)	Formation intermédiaire 284 ménages (31.3%)		Formation universitaire 112 ménages (12.3%)	
Niveau de formation de la femme	23 ménages (2.5%)	337 ménages (37.2%)	360 ménages (39.7%)		187 ménages (20.6%)	

